

Protection des marais : Berne a évité l'enlisement

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **33 (1996)**

Heft 1256

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1025404>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

●●●

Alors quelles valeurs nouvelles sont-elles dignes d'être défendues par *L'Hebdo*? Et bien, à l'instar des entreprises qui paient les annonces publicitaires, *L'Hebdo* revendique l'inventivité, le dépassement de soi, la créativité. Alors que «le monde politique et universitaire barbotait dans son jus» (Jean-Claude Pécelet, «Le moment est venu de choisir ses amis», éditorial du 5 mars 1992), *L'Hebdo* porte au pinacle des personnalités qui lui ressemblent: des hommes qui sont sans couleur politique, possédant une forte personnalité, européens bien sûr mais surtout des hommes qui font preuve d'un esprit entrepreneurial, et qui participent à la dynamique économique. En réalité, conclut le chercheur, des figures idéalisées du managing libéral.

L'observateur observé

La critique est sévère, et s'assume comme telle. Le chercheur estime légitime – et c'est à juste titre – de placer l'observateur-commentateur de la réalité sous la loupe grossissante de l'observation et du commentaire. La presse écrite est soumise à l'air du temps tout en voulant faire croire à ses lecteurs qu'elle fait souffler le vent. Mais le temps de la réflexion universitaire est celui de la réaction décalée, le temps de la réflexion journalistique est contraint par l'immédiateté. Stigmatiser le discours de la presse, l'extraire de son contexte d'énonciation est nécessaire mais brise en quelque sorte l'accord tacite, la règle du jeu qui existe entre le monde des médias et le monde universitaire; la presse obéit à la dure loi des paroles éphémères, mais en contrepartie ses erreurs et ses mauvais paris sont vite pardonnés. Compiler ses propos, c'est les inscrire dans la durée; or, les écrits aussi s'envolent dans l'air du temps. ■

Brèves

(jd) L'Union des arts et métiers de Bâle-Ville cherche à savoir quels sont les cadres de Sandoz et Ciba tentés de se mettre à leur compte. Dans une annonce pleine page parue dans la *Basler Zeitung*, elle indique les coordonnées d'un avocat auquel les futurs indépendants peuvent communiquer confidentiellement leurs intentions. Sur la base de ces informations, l'Union des arts et métiers s'engage à tout faire, en collaboration avec les autorités cantonales, Novartis et les banques, pour faciliter la création de nouvelles entreprises. L'appel est illustré par la photographie d'un éléphant sur le dos duquel piquent quelques oiseaux. Légende: «Plus les animaux deviennent grands, plus ils ont besoin de plus petits qu'eux pour vivre. C'est le côté positif de la fusion».

PROTECTION DES MARAIS

Berne a évité l'enlèvement

(jd) A l'origine, il s'agit d'un combat bien localisé. L'initiative de Rothenthurm, même si elle contient une disposition générale en faveur des marais et des sites marécageux, vise d'abord à protéger l'un des plus grands marais du pays, menacé par un projet de place d'armes. Toute la campagne porte essentiellement sur ce site particulier, et c'est d'ailleurs ainsi qu'elle est perçue dans l'opinion publique. A la surprise de la plupart des observateurs, protecteurs de la nature et antimilitaristes réussissent à convaincre une majorité du peuple et des cantons. Nous sommes en 1987.

Tollé dans les campagnes

Ce mandat constitutionnel va très vite révéler sa dimension exceptionnelle; en effet, l'administration est confrontée au plus grand inventaire jamais entrepris en matière de protection de la nature. Les conflits avec les intérêts touristiques, agricoles et énergétiques des cantons sont programmés. Dès la mise en consultation, en 1991, d'une liste de 91 sites à protéger, c'est le tollé dans les campagnes. Passe encore pour des objets de dimension restreinte et facilement délimitables tels que les hauts marais (tourbières) – 514 sont classés en 1991 – et les bas marais (roselières, prairies à grande et petite laïche, prairies à litières) – 728 classés en 1994. Mais des sites entiers sur lesquels les activités économiques seront sévèrement limitées, c'en est trop.

Et pourtant, le Conseil fédéral vient d'adopter cette liste et l'ordonnance correspondante, plus de huit ans après la votation populaire. Ce long délai aura permis aux autorités fédérales de convaincre leurs partenaires cantonaux et de négocier les périmètres protégés.

Le rôle du politique

Reste le cas du Grimsel, pour lequel le Conseil fédéral a repoussé sa décision à l'été. Le canton de Berne tente tout en effet pour éviter le classement de ce site qui signifierait l'arrêt de mort du projet hydro-électrique Grimsel-ouest – un investissement de 4 milliards de francs. Ce retard ne doit pourtant pas faire craindre pour le site du Grimsel: sa beauté particulière et son importance ne font pas de doute et aucun intérêt énergétique ne peut juridiquement prévaloir sur ces qualités.

A une époque où dominent les critères de la rationalité économique, cette décision du Conseil fédéral vient opportunément rappeler que le rôle du politique ne consiste pas à relayer servilement des intérêts sectoriels et à court terme. ■